

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 32

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 13/02/2017

Date d'affichage : 17/02/2017

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 23 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 23 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADÉ, Maire

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Manuel REQUIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Régine RINAUDO à Eric MASSON / Rémy FÉLIX à Aimé GARNIER / Monique LEBLANC à Audrey TROIN / Michel BERTIN à Elisabeth CAILLAT / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre de l'instruction du permis de construire N° PC 083.042.16.C0028 délivré le 26 septembre 2016 à la SCCV Le Domaine des Angès, représentée par Madame JEAN Aline, le plan des réseaux « Eaux Usées » validé prévoyait un raccordement au réseau existant traversant la parcelle cadastrée Section AL N° 410p.

Les travaux envisagés pour le raccordement gravitaire du réseau « EU » de ce programme immobilier nécessitent la traversée de la propriété communale.

Afin de finaliser les études techniques, la SCCV Le Domaine des Angès, sise, 36 Résidence du Port à 83990 Saint-Tropez, sollicite l'autorisation de la Commune, propriétaire de la parcelle cadastrée section AL N° 410p aux fins de réaliser les travaux suivants :

N° 2017/006

AUTORISATION DE SERVITUDE PARCELLE AL N° 410p AU BENEFICE DE LA SCCV LE DOMAINE DES ANGES

CM 23/02/2017

N° 2017/006

AUTORISATION DE SERVITUDE PARCELLE AL N° 410p AU BENEFICE DE LA SCCV LE DOMAINE DES ANGES

- Création d'une conduite Eaux Usées diamètre 200, en traversée SUD/NORD du terrain,
- Raccordement du réseau dans un regard « EU » sur collecteur existant.

Il est proposé au Conseil Municipal de conclure une servitude avec la SCCV Le Domaine des Anges à titre gratuit.

Celle-ci sera régularisée par acte notarié, les frais de rédaction et d'enregistrement resteront à la charge la SCCV Le Domaine des Anges.

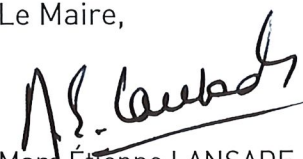
Il est à préciser que les travaux réalisés par la SCCV le Domaine des Anges sur la parcelle communale, devront prendre en compte les spécificités du terrain, à savoir la présence de cavités souterraines.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, Le Conseil municipal, décide :

- d'autoriser la SCCV Le Domaine des Anges à bénéficier d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée Section AL N° 410p, pour le raccordement du réseau « Eaux Usées » du programme immobilier « Le Domaine des Anges » sur le collecteur existant ;
- que cette servitude sera consentie à titre gratuit ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux formalités administratives ;
- de préciser que la SCCV Le Domaine des Anges devra prendre en compte les spécificités du terrain au regard de la présence de cavités souterraines ;
- d'autoriser la SCCV Le Domaine des Anges à réaliser les travaux de raccordement des eaux usées, avant la signature de l'acte notarié ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié portant création de servitude.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 24 POUR - 8 CONTRE** (Pascal CORDÉ - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI).

Le Maire,


Marc Étienne LANSADE

